

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Lycée Charles DE GAULLE
MURET

**RETOUR
IMPERATIF
AVANT LE
27/04/2018**



Dossier à retourner au :

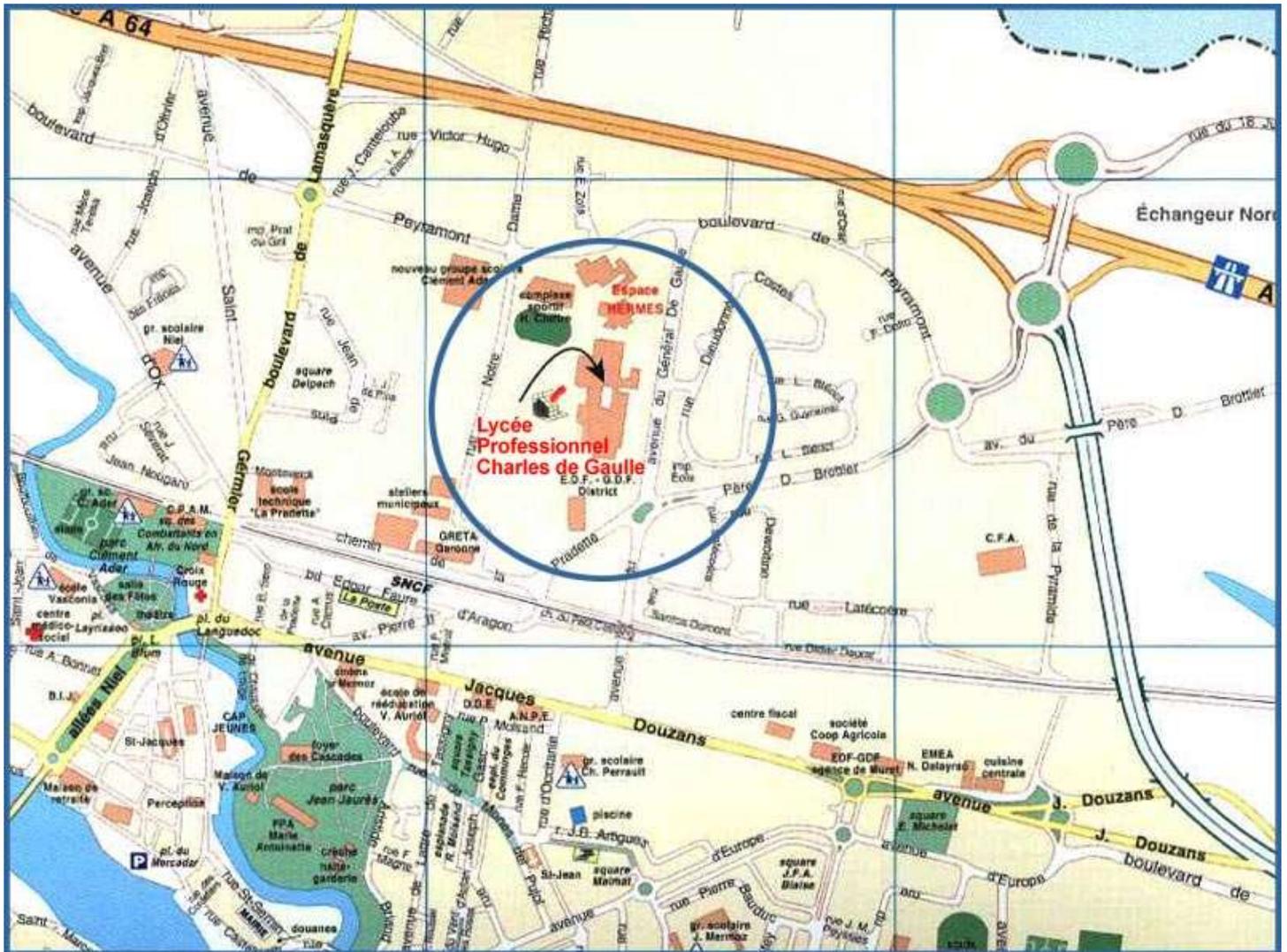
Section Football du Lycée Polyvalent Charles De GAULLE
24, Avenue du Général De GAULLE 31600 MURET

Tel : 05.61.51.84.84

Fax : 05.61.51.84.70

Mail : sectionfootcharlie@gmail.com

Charles De Gaulle
lycée polyvalent
Muret



DETECTIONS 2018

SECTION SPORTIVE FOOTBALL **Lycée Charles DE GAULLE**

(Doc. 1)

Joueurs NÉS EN 2002-2003

(Sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique et technique)

PHOTO

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse complète:

Code postal : Ville :

Nom du représentant légal (père – mère – tuteur – tutrice).....

Profession du père : Profession de la mère :

Numéro de téléphone :Père : Mère :

Portable : Père Mère :

Portable élève :

Moyens de locomotion pour aller au lycée : Matin..... Soir.....

Temps nécessaire pour aller au lycée :

Interne , demi-pensionnaire ou externe :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS (à remplir par l'éducateur)

Club : Nombre d'années de pratique :

Niveau de l'équipe où joue le candidat :

(Honneur ligue / Promotion ligue / Excellence / Promotion honneur / honneur etc. ...)

POSTE PRINCIPAL POSTE SECONDAIRE

Nom de l'entraîneur : Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

Adresse personnelle pour courrier :

Adresse pour correspondance au club :

Lieu d'entraînement :

Jours et horaires d'entraînement

RAPPORT DE L'EDUCATEUR

(Motivation – assiduité –comportement – goût de l'effort – points faibles, points forts.....)

.....
.....
.....
.....
.....

Pied fort : Droitier / Gaucher / les deux pieds

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES (doc. 2)

Classe actuelle : Établissement actuel :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL ET DU CHEF D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE OU LYCEE PRECEDENT SUR LE CANDIDAT

Aptitude du candidat à fournir un effort scolaire intense :

.....
.....

Le candidat est-il sujet à l'absentéisme ?

.....
.....

Le candidat s'est-il fait remarquer sur le plan disciplinaire ?

.....
.....

Aptitude du candidat à s'intégrer dans le groupe classe.

.....
.....

Autres caractéristiques du candidat (ses points forts et ses points faibles)

.....
.....
.....

Date :

Signature du Professeur Principal

RAPPORT DU PROFESSEUR D'EPS

Appréciation du professeur d'EPS :

(goût de l'effort - motivation – application des consignes – niveau d'aptitude –
comportement – vie en groupe – participation à l'UNSS du collège ou au lycée)

.....
.....
.....
.....

Nom du professeur :

Date et signature du professeur :

INSCRIPTION DEMANDEE AU LYCEE DANS LA CLASSE DE :



Langues

LV1 : LV2 :

Régime obligatoire (pensionnaire, demi-pensionnaire, externe) :

FICHE MEDICALE (doc. 3)

A remplir obligatoirement par un Médecin

Nom du candidat : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
N° de Sécurité Sociale couvrant l'enfant :

MENSURATIONS

Poids..... Taille :
Capacité vitale (au spiromètre) :

VACCINATIONS

Date du dernier rappel anti-tétanique :
BCG :
Cuti réaction tuberculinique (date) : Réaction :

ANTECEDENTS (préciser la date et les séquelles éventuelles)

Affections notables :
Problèmes de santé :
Hospitalisations :
Fractures :
Entorses :

Je soussigné :
Docteur en médecine demeurant :
Certifie avoir examiné :né le :
Et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du football en compétition et dans le cadre d'une section sportive.
Fait à.....le..... Cachet et signature :

- (1) Une garantie médicale est exigée pour s'assurer que le candidat est apte, d'une part à subir les épreuves du concours sportif et d'autre part à pratiquer le football dans le cadre de la section sportive, au niveau des entraînements et des compétitions.

Autorisations parentales

Je soussigné(e)agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur,
Résidant :
Code Postal Ville :
Numéro de téléphone : .../.../.../.../... Portable : .../.../.../.../...
Autres personnes à contacter en cas d'urgence : tel :

- Autorise mon enfant à participer à toute sortie pédagogique ou sportive, organisée par le collège, la section sportive ou l'association sportive.
- Autorise les responsables ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale si nécessaire.
- En outre, je dégage de toute responsabilité les responsables qui dirigent les entraînements, et dès la fin de celui ci, si un retard imprévu m'empêche de venir le reprendre aux heures précisées.

Date et signature
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

PRESENTATION DE LA STRUCTURE



Le Lycée Charles DE GAULLE accueille, pour la troisième année, une Section Sportive Football. Soutenue par la Fédération Française de Football et par la Mairie elle dispose de partenaires dynamiques. Elle est la solution de continuité d'un projet scolaire et sportif des Collèges du Sud de l'Académie de Toulouse. Placée sous l'autorité de Monsieur Yves GOUYEN, le Proviseur de l'établissement, la responsabilité pédagogique incombe à Mr Philippe RAFFEL, professeur d'EPS, et la responsabilité technique incombe à Mr Jean-Louis FAURÉ (DEF).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & DE FORMATION.

1 – Permettre aux jeunes de cette Section Sportive :

- De mener pratique sportive et scolarité réussie au même titre qu'un autre élève du lycée.
- De bénéficier de 2 x 1h30 d'apprentissage et de pratique du football avec des éducateurs diplômés, et ponctuellement de 1h de renforcement musculaire - motricité.
- De bénéficier d'un suivi médical efficace.
- De suivre des cours d'arbitrage.
- De représenter le lycée lors des matchs UNSS (sport scolaire).
- De favoriser l'épanouissement de l'élève dans la réussite scolaire.
- De valoriser l'individu dans sa globalité.
- De mettre l'accent sur l'aspect humain.

2 – Permettre en outre aux jeunes joueurs d'accéder en 2 ou 3 ans à un approfondissement des fondamentaux techniques et tactiques du football en continuité du collège et de parfaire leur formation de joueur et d'individu, et en somme de réussir leur passage à la vie d'adulte et joueur de football.

3 – Les heures de cours sont celles prévues par le programme de l'Education Nationale. Les entraînements **obligatoires** sont proposés les mardis et jeudis de 17:30 à 19:00 et les mercredis de 14:00 à 15:15. Ils sont dispensés par des personnes qualifiées et diplômées d'Etat ou Fédéral.

4 – Proposer aux jeunes joueurs une approche du football différente de celle vécue dans les clubs mais en concertation permanente avec ceux-ci dans l'optique d'un travail plus efficace (réunions techniques, observations de matches, communication, ...)

CONDITIONS D'ADMISSION aux TESTS.

Le dossier **complet** doit être adressé au Lycée Charles DE GAULLE **au plus tard le 27 Avril 2018.**

COMPOSITION DU DOSSIER

1. Une fiche de candidature avec photo (doc. 1)
2. Une fiche de renseignement scolaire (doc. 2)
3. Une fiche de renseignement médical (doc. 3)
4. **Une copie des bulletins des deux premiers trimestres (indispensables pour participer à la détection). Le bulletin du 3^{ème} trimestre sera fourni dès que possible, sans ce dernier, le jeune ne pourra pas être admis.**
5. Une enveloppe timbrée au nom du candidat.

L'admission dans la Section Sportive Football est prononcée par une commission composée d'enseignants et de techniciens du football. Elle examine :

Les compétences sportives (tests techniques, physiques et tactiques)

Les compétences scolaires

La motivation lors d'un entretien

Une note sur 100 est attribuée alors à chaque candidat. Le nombre de places libres dépendra de la suite scolaire des actuels.

Afin d'évaluer l'ensemble de leurs capacités, tous les candidats sont soumis à une série de tests se déroulant sur une journée le **mercredi 2 MAI 2018 (sur les installations de la ville de MURET situées dans le lycée lui-même, stade HENRI CHIFFRE) .**

Le rendez-vous est fixé directement sur les installations à **8h00** pour un **début des tests à 9h00**. Il est possible de se restaurer sur place (participation financière de **3,65** euros en chèque ou espèces)

MODALITES D'INSCRIPTION après acceptation dans la section.

- Le candidat doit être licencié dans un club de football
- Il devra être licencié UNSS au LYCEE.
- **Il devra fournir à la rentrée un électrocardiogramme**, 2 photos supplémentaires.
- Dérogation à demander si l'enfant n'est pas du secteur scolaire, si nécessaire un exeat au collège ou lycée de provenance.
- Il devra s'engager sur un contrat moral de la section valable le nombre d'années effectuées en section.

Pour améliorer le fonctionnement de la structure, une **cotisation de 125 euros** est demandée pour la licence ainsi que pour le **pack équipement** (survêtement, maillot d'entraînement, chaussettes, sac ...).

LES TESTS DE LA DETECTION

Le Matin

TESTS TECHNIQUES

- jongleries : Pied droit / Pied Gauche / Tête/
parcours conduite chronométré

TESTS ATHLETIQUES

- Vitesse 20 mètres
- demi Cooper (6')
- Détente verticale

OBSERVATION EN FUTSAL

- Oppositions 5/5

L'Après-Midi

OBSERVATION EN JEU

- Jeux réduits
- Jeux 11 contre 11

ENTRETIEN (si nécessaire à une date ultérieure après les résultats des tests)

